

Publication des plans d'activités et rapports annuels de 2024–2025 : ministère de Services aux aînés et de l'Accessibilité

Plans d'activités pour 2024–2025, résultats et retombées de tous les programmes provinciaux offerts par le ministère de Services aux aînés et de l'Accessibilité en 2023–2024.

Vue d'ensemble du ministère

Objectifs généraux du ministère

Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité (MSAA) soutient la santé et le bien-être des personnes handicapées et des personnes âgées de l'Ontario en s'efforçant d'améliorer leur qualité de vie et en élaborant des programmes pour les aider à rester en sécurité, en santé, indépendantes et engagées dans leur collectivité. Pour ce faire, il élimine et prévient les obstacles afin d'améliorer l'accessibilité, modifie les perceptions et met de l'avant les avantages d'un Ontario inclusif, accessible et ouvert aux personnes de tous âges et de toutes capacités.

Programmes du ministère

Le ministère soutient, conçoit et met en œuvre des programmes et des services publics pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées et des personnes handicapées. Le ministère, qui intervient comme agent de changement positif, joue un rôle de chef de file en adoptant l'optique de l'accessibilité et du vieillissement de la population lorsqu'il donne des conseils sur l'élaboration de politiques et de programmes gouvernementaux ayant des répercussions sur les personnes âgées et les personnes handicapées.

Les programmes du ministère sont principalement mis en œuvre par le biais de deux volets d'ententes de paiements de transfert : les programmes de subventions annuelles et les programmes d'initiatives stratégiques et de partenariats permanents.

Programmes de subventions

- **Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des aînés** — Subventions allant de 1 000 \$ à 25 000 \$ pour aider les organismes communautaires à offrir des possibilités d'inclusion sociale, de bénévolat et d'engagement communautaire aux personnes âgées depuis leur domicile ou dans d'autres environnements sécuritaires.
- **Programme des centres de vie active pour personnes âgées** — Ce programme propose aux personnes âgées des activités sociales, culturelles, éducatives et récréatives qui favorisent la santé, le bien-être et les liens sociaux.
- **Programme InterActions pour le changement** - Ce programme fournit des fonds aux organismes sans but lucratif, aux organisations industrielles et aux associations professionnelles afin de leur permettre de

sensibiliser leurs intervenants à la valeur et aux avantages de l'accessibilité et de soutenir la conformité aux lois sur l'accessibilité.

- **Programme de subventions pour des collectivités inclusives** - Ce programme veille à ce que les administrations locales et les organismes communautaires tiennent compte des Ontariens de tous âges et de toutes capacités à chaque étape de la planification et du développement communautaires. Les collectivités inclusives se veulent une solution à la fois aux possibilités et aux défis que pose une population vieillissante en créant des environnements physiques et sociaux propices à un mode de vie indépendant et actif.

Programmes de partenariat stratégique

- **Le Programme d'adaptation des habitations et des véhicules (PAHV)** aide les enfants, les adultes et les personnes âgées à mobilité réduite à continuer à vivre en toute sécurité dans leur logement, à éviter de perdre leur emploi et à participer aux activités de leur collectivité. Les personnes admissibles peuvent recevoir des subventions d'un montant maximal de 15 000 \$ à vie pour modifier et adapter leur habitation et pour acheter des appareils, ainsi que des subventions d'un montant maximal de 15 000 \$ tous les 10 ans pour apporter des modifications à leur véhicule.
- **Prévention de la maltraitance envers les aînés Ontario (PMAO)** renforce les capacités communautaires de manière à soutenir les personnes âgées à risque ou victimes de mauvais traitements, à sensibiliser le public au sujet des mauvais traitements envers les aînés par l'éducation et à améliorer les connaissances des intervenants de première ligne et des professionnels des services.
- **Le programme Accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario** est le programme d'assurance de la conformité du ministère qui vise à garantir la conformité aux normes d'accessibilité et aux autres exigences de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO).
- **La Fédération des aînés et des retraités francophones de l'Ontario (FARFO)** soutient les aînés francophones de l'Ontario en mettant l'accent sur les priorités de projet suivantes : relier les aînés francophones à l'information, aux services et aux occasions d'engagement social; accroître l'accès des aînés francophones à l'information et aux services juridiques; et prévenir les mauvais traitements envers les aînés et soutenir les aînés francophones à risque.
- **La Société Alzheimer de l'Ontario** administre le programme Trouvez votre chemin, qui vise à créer des collectivités-amies des personnes atteintes de démence. Le programme offre des activités de sensibilisation aux questions liées à la démence et renseigne la population, notamment au sujet des risques et des ressources en matière de sécurité.
- **Le Programme de soutien aux collectivités-amies des aînés (supervisé par l'Université Queen's)** vise à renforcer la capacité des collectivités et des provinces à créer et à maintenir plus de collectivités-amies des aînés en Ontario.
- **L'Association des centres pour aînés de l'Ontario (OACAO)** offre des activités visant à coordonner l'organisation et la tenue d'ateliers sur la vie active des personnes âgées dans l'ensemble de l'Ontario et à renforcer les capacités du secteur des centres de vie active pour personnes âgées.
- **La Assaulted Women's Helpline offre la Seniors Safety Line (ligne d'aide aux aînés)**, la seule ligne d'écoute et de soutien en cas de crise disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à l'échelle de la province pour les personnes âgées (ou les personnes agissant en leur nom) qui subissent ou risquent de subir des mauvais traitements.

- **Crédit d'impôt de l'Ontario pour les soins à domicile à l'intention des aînés** : Crédit d'impôt remboursable sur le revenu des particuliers, administré par le ministère des Finances, pour aider les personnes âgées de 70 ans ou plus à revenu faible ou modéré ayant des dépenses médicales admissibles, y compris des dépenses liées au vieillissement à domicile.

Plan stratégique 2024–25

En 2024–2025, le ministère continuera de travailler à l'amélioration de la vie des personnes âgées et des personnes handicapées dans tout l'Ontario pour les aider à mener une vie active et saine, tout en étant en sécurité et intégrées socialement.

Pour ce faire, il ciblera des priorités clés, comme :

- promouvoir un Ontario inclusif et accessible;
- appuyer la qualité de vie et le bien-être des aînés et des personnes handicapées;
- promouvoir une réglementation moderne.

Promouvoir un Ontario inclusif et accessible

Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité travaille avec le gouvernement et les principaux partenaires et intervenants, y compris les collectivités, les entreprises et d'autres partenaires, pour aider les Ontariens âgés à rester en sécurité, en santé, indépendants et engagés dans leur collectivité, ainsi que pour éliminer et réduire les obstacles afin que les personnes handicapées puissent atteindre leur plein potentiel, notamment :

- en aidant chaque année plus de 1 200 personnes, dont des personnes âgées, à rendre leur logement plus sécuritaire et plus accessible grâce au Programme d'adaptation des habitations et des véhicules. Les adultes et les enfants à mobilité réduite admissibles pourront recevoir une subvention maximale de 15 000 \$ pour apporter des modifications à leur habitation, à leur véhicule, ou aux deux, afin de vivre en toute sécurité et confortablement dans leur maison, d'éviter de perdre leur emploi et de participer aux activités de leur collectivité.
- en collaborant avec le ministère des Transports pour améliorer l'intégration régionale des tarifs et des services pour les personnes handicapées.

Résultats escomptés — Les obstacles rencontrés par les personnes handicapées et les Ontariens âgés sont évités et supprimés dans la mesure du possible dans tous les domaines de la vie quotidienne, ce qui permet de réduire l'isolement social et économique et d'améliorer la santé en général.

Indicateur de rendement clé (IRC) — Énoncé de résultat : Supprimer les obstacles pour les personnes handicapées

Indicateur	Valeur et date cibles
Nombre de participants aux programmes servis par les programmes et le financement du MSAA *****	785 000 (31 mars 2025)

IRC — Énoncé de résultat : Fournir aux personnes âgées les services dont elles ont besoin. *****	
Indicateur	Valeur et date cibles
Nombre de séminaires, de webinaires, d'ateliers et de séances de formations organisées à l'intention des personnes âgées, des soignants, des fournisseurs de services et d'autres participants	18 000 (31 mars 2025)

Promouvoir une réglementation moderne

Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité veille à ce que les organisations publiques, privées et à but non lucratif comprennent et respectent les normes d'accessibilité provinciales en offrant des activités d'aide à la conformité, de vérification, d'inspection et d'application de la loi.

En 2024-2025, le ministère examinera le quatrième examen législatif de la LAPHO et d'autres contributions telles que les recommandations des comités d'élaboration des normes afin d'élaborer un plan d'action pangouvernemental pour un Ontario plus inclusif pour les personnes handicapées, comprenant des mesures réalistes et efficaces dans les domaines clés de la vie quotidienne.

Résultats escomptés — Les entreprises, les organisations à but non lucratif et le secteur parapublic sont mieux informés et respectent les lois sur l'accessibilité, ce qui favorise un Ontario inclusif et accessible.

IRC — Énoncé de résultat : Éliminer les obstacles auxquels se heurtent les personnes handicapées en favorisant un Ontario inclusif et accessible. *****	
Indicateur	Valeur et date cibles

Charges de fonctionnement/caption>

Crédit/programe	Prévisions 2024-2025 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2023-2024 \$	% ****	Prévisions 2023-2024 [1] \$	Chiffres provisoir es 2023- 2024 ^[1] \$	Chiffres réels 2022- 2023 ^[1] \$
Programme d'administration du ministère	8 533 700	971 000	12,8	7 562 700	7 859 300	6 756 492
Politiques, programmes et partenariats stratégiques	168 997 500	(379 100)	(0,2)	169 376 600	157 750 300	223 707 796
Accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario	8 046 400	113 700	1,4	7 932 700	7 610 200	6 752 978
Total à voter — Charges de fonctionnement	185 577 600	705 600	0,4	184 872 000	173 219 800	237 217 266
Crédits législatifs	66 014	0	0,0	66 014	66 014	65 968
Total du ministère — Charges de fonctionnement	185 643 614	705 600	0,4	184 938 014	173 285 814	237 283 234

Charges d'immobilisations

Crédit/programe	Prévisions 2024–2025 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2023–2024 \$	% (2023-2024)	Prévisions 2023–2024 ^[1] \$	Chiffres provisoires 2023–2024 ^[1] \$	Chiffres réels 2022–2023 ^[1] \$
Programme d'administration du ministère	1 000	0	0 ,	1 000	1 000	0
Politiques, programmes et partenariats stratégiques	1 000	0	0 ,	1 000	1 000	0
Crédits législatifs	2 000	0	0 ,	2 000	2 000	0
Total du ministère — Charges d'immobilisations	4 000	0	0 ,	4 000	4 000	0

Biens immobilisés						
Crédit/programe	Prévisions 2024–2025 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2023–2024 \$	% (2023-2024)	Prévisions 2023–2024 ^[1] \$	Chiffres provisoires 2023–2024 ^[1] \$	Chiffres réels 2022–2023 ^[1] \$
Total du ministère — Biens immobilisés	2 000	0	0	2 000	2 000	0

Crédit/programe	Prévisions 2024–2025 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2023–2024 \$	% 2023–2024	Prévisions 2023–2024 ^[1] \$	Chiffres provisoires 2023–2024 ^[1] \$	Chiffres réels 2022–2023 ^[1] \$
Programme d'administration du ministère	1 000	0	0 , 0	1 000	1 000	0
Politiques, programmes et partenariats stratégiques	1 000	0	0 , 0	1 000	1 000	0
Total du ministère — Biens immobilisés	2 000	0	0	2 000	2 000	0

Total du ministère — Biens immobilisés

Crédit/programme	Prévisions 2024-2025 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2023-2024 \$	% *****	Prévisions 2023-2024 [1] \$	Chiffres provisoires 2023-2024 [1] \$	Chiffres réels 2022-2023 [1] \$
Total du ministère – Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (excluant les biens immobilisés)	185 647 614	705 600	0 , 4	184 942 014	173 289 814	237 283 234

Données d'analyse des tendances historiques

Poste	Chiffres réels 2022-2021 ^[2] \$	Chiffres réels 2022-2023 ^[2] \$	Prévisions 2023-2024 ^[2] \$	Prévisions 2024-2025 \$
Total du ministère — Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (excluant les biens immobilisés)	126 544 737	237 283 234	184 942 014	185 647 614
Variation en pourcent	S . O . *****	87 , 5%	-22 , 1 %	0 , 4%

Organismes, conseils et commissions

Conseil consultatif des normes d'accessibilité

Le Conseil consultatif des normes d'accessibilité, établi en vertu de la loi, est chargé d'offrir des conseils stratégiques au ministre responsable de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario en ce qui a trait au processus et aux progrès en matière de normes d'accessibilité, à la mise en œuvre de cette loi et à d'autres questions relatives à l'accessibilité.

Office de réglementation des maisons de retraite

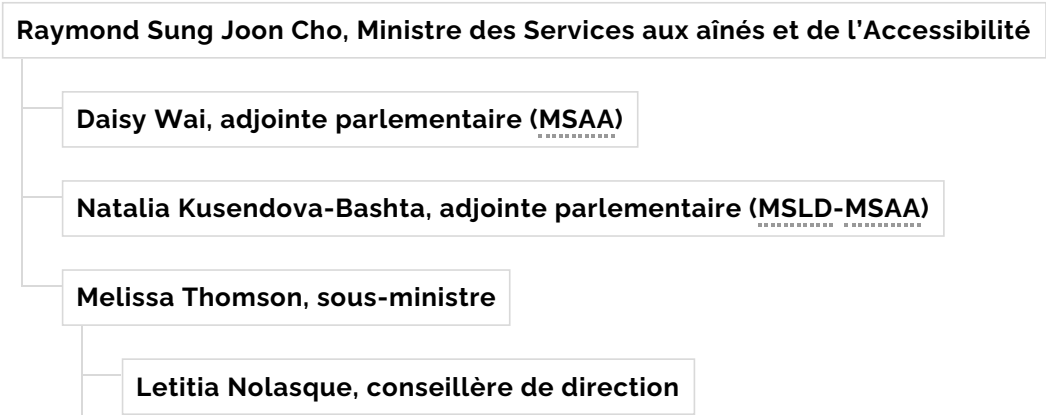
Le ministère est chargé de l'élaboration des politiques et des règlements se rapportant à la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite* et de la gestion des rapports de responsabilisation du gouvernement avec l'Office de réglementation des maisons de retraite (ORMR). L'ORMR est un organisme de réglementation autofinancé et indépendant établi en vertu de la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite* et chargé de mettre en application et d'exécuter la Loi et ses règlements d'application pour le compte du gouvernement. Les responsabilités de l'ORMR sont les suivantes :

- délivrer des permis aux maisons de retraite et tenir un registre public des titulaires de permis;
- fournir des renseignements aux titulaires de permis, aux consommateurs et au public au sujet de la Loi;
- effectuer des inspections et des enquêtes ainsi que faire appliquer la Loi;
- traiter les plaintes des consommateurs concernant les maisons de retraite.

L'ORMR continue de jouer un rôle important pour ce qui est de communiquer avec les maisons de retraite et de les appuyer, en travaillant avec le ministère en vue de fournir à ces maisons les ressources et les lignes directrices nécessaires sur la prévention et le contrôle des infections conformément aux conseils du médecin hygiéniste en chef.

Organigramme du ministère

Avril 2024



Meenu Sikand, sous-ministre adjointe, Division de l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario

Ebadur Rahman, directeur, Direction des politiques et des normes aux fins de la LAPHO

Rory Burke, directeur, Direction de l'assurance de la conformité

Michèle Sanborn, sous-ministre adjointe, Services aux aînés et Accessibilité, Politiques, programmes et partenariats stratégiques

Maureen Ennis, directrice, Planification et programmes

Don Embuldeniya, directeur, Politiques et partenariats

Marsha Pinto, directrice, Modernisation relative aux maisons de retraite

Jeffrey Graham, Directeur général de l'administration et sousministre adjoint, Services ministériels^[3]

Sarah Dunsford, directrice, Direction du soutien ministériel stratégique

Sam Lyon, directeur par intérim, Direction des communications^[3]

Angela Copeland, directrice de l'information et sous-ministre adjointe, Groupement de l'information et de la technologie de l'information pour les services de santé^[4]

Cheryl Carson, directrice par intérim, Direction des services juridiques^[4]

Remarque : « (I) » désigne un poste intérimaire.

Rapport annuel

En 2023–2024, le ministère a progressé dans la réalisation de ses principales priorités, soit améliorer l'accès aux services pour les personnes âgées, leur fournir les services dont elles ont besoin, et réduire ou éliminer les obstacles auxquels se heurtent les personnes handicapées. Le ministère a soutenu le plan du gouvernement visant à bâtir un avenir caractérisé par une amélioration de la qualité et du niveau de vie grâce à des initiatives délibérées visant à créer un Ontario inclusif et sans obstacle où les personnes âgées et les personnes handicapées sont indépendantes, en sécurité, actives et intégrées socialement.

Le ministère a réalisé d'importants progrès dans l'amélioration de l'accessibilité en Ontario pour tout le monde, et dans la promotion des avantages de collectivités et de lieux de travail accessibles et diversifiés du point de vue de

l'âge dans lesquels chacun est traité avec respect, joue un rôle actif et aspire à un avenir intéressant. Le ministère :

- a réalisé 1 285 vérifications d'entreprises, d'organismes à but non lucratif et d'organisations du secteur parapublic axées sur le respect de la loi en matière d'accessibilité, afin que ces organisations soient mieux informées et respectent les exigences en matière d'accessibilité;
- a participé à diverses initiatives et stratégies de ministères partenaires et a exercé une influence à cet égard afin de prévenir les obstacles à l'accessibilité ou de veiller à ce que ces obstacles soient éliminés et à ce que les personnes handicapées soient prises en compte de manière significative :
 - a collaboré avec l'Association of Municipalities of Ontario pour organiser une séance sur les collectivités amies des aînés à l'intention des municipalités afin de promouvoir la connaissance et l'adoption du modèle des collectivités-amies des aînés;
 - a coprésidé le Forum fédéral, provincial et territorial des ministres responsables des aînés, notamment en soutenant des projets visant à relever les données probantes et les options en matière de politiques en ce qui touche les nouvelles technologies favorisant le vieillissement à domicile, la prévention des mauvais traitements envers les aînés et le soutien au logement pour une population de personnes âgées diversifiée.

Promouvoir un Ontario inclusif et accessible

Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité travaille avec le gouvernement et les principaux partenaires et intervenants, y compris les municipalités et les entreprises, pour aider les Ontariens âgés à rester en sécurité, en santé, indépendants et engagés dans leur collectivité, ainsi que pour éliminer et réduire les obstacles afin que les personnes handicapées puissent atteindre leur plein potentiel.

En 2023–2024, le ministère a réalisé des progrès significatifs dans ce domaine prioritaire, notamment :

- Soutien de 15 projets dans le cadre du programme InterActions pour le changement, afin d'aider les organisations à but non lucratif de divers secteurs à élaborer des outils et des ressources éducatives pour rendre l'Ontario plus accessible et plus ouvert aux personnes de toutes capacités, et ce, grâce à un investissement de 1,5 million de dollars;
- Promotion de l'amélioration des infrastructures accessibles et adaptées aux personnes âgées afin d'aider les personnes handicapées et les personnes âgées à rester engagées dans leur quartier grâce à 15 projets financés par l'intermédiaire du Programme de subventions pour des collectivités inclusives;
- Soutien de l'administration du Prix David C. Onley pour le leadership en matière d'accessibilité, au moyen duquel on récompense les Ontariens et les organismes de l'Ontario qui informent les gens au sujet des avantages de l'inclusion et favorisent l'apport de changements bénéfiques dans leur collectivité, afin d'améliorer la qualité de vie et les expériences des personnes handicapées en Ontario;
- Réalisation de 972 vérifications portant sur le respect des articles énonçant les exigences générales des Normes d'accessibilité intégrées et de la LAPHO, ainsi que des normes relatives au service à la clientèle, à l'information et aux communications, aux transports, à l'emploi et à l'aménagement des espaces publics.

Résultats escomptés — Les obstacles rencontrés par les personnes handicapées et les Ontariens âgés sont évités et supprimés dans la mesure du possible dans tous les domaines de la vie quotidienne, ce qui permet de réduire l'isolement social et économique et d'améliorer la santé en général.

Résultat du programme : Supprimer les obstacles pour les personnes handicapées grâce à la volonté des organisations de fournir leurs biens, services ou installations de manière accessible.

Indicateur	Valeur de référence et date	Valeur de la tendance et date	Valeur et date cibles
Pourcentage d'organisations assujetties vérifiées qui sont conformes aux quatre exigences fondamentales (politiques, plans, rétroaction et formation) au début de la vérification (aucune mesure supplémentaire n'est nécessaire).	64 % 31 décembre 2018	67 % 31 décembre 2022 65% 31 décembre 2023	77 % 31 décembre 2024
Note : Les taux de conformité à ces exigences reflètent la compréhension par la communauté réglementée de ses obligations et sa volonté d'éliminer les obstacles pour les personnes handicapées.			

Appuyer la qualité de vie et le bien-être des aînés et des personnes handicapées

Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité adopte l'optique de l'accessibilité et du vieillissement de la population pour collaborer avec l'ensemble du gouvernement et avec des partenaires clés, notamment les municipalités et les organismes communautaires, afin d'éclairer les politiques et les programmes qui soutiennent les personnes âgées et les personnes handicapées.

En 2023–2024, le ministère mettra l'accent sur ce qui suit :

- Soutien de plus de 280 projets dans le cadre du Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des aînés qui aident les organisations et les groupes communautaires sans but lucratif locaux à offrir des programmes et des possibilités qui encouragent l'inclusion sociale.
- Élargissement du Programme des centres de vie active pour personnes âgées afin d'investir dans 17 nouveaux bénéficiaires et de porter le nombre total de programmes non résidentiels de 299 à 316. Avec un investissement total de 14,5 M\$ dans des centaines d'organisations constituées en société, d'organisations à but non lucratif et de municipalités, les centres de vie active pour personnes âgées contribuent à promouvoir le bien-être, l'interaction sociale, l'éducation et les services de soutien pour que les personnes âgées restent actives, en santé et indépendantes.
- Maintien du financement offert dans le cadre du crédit d'impôt de l'Ontario pour les soins à domicile à l'intention des aînés, un crédit remboursable pour aider les familles de personnes âgées à revenu faible ou

moyen à faire face à leurs dépenses médicales admissibles pour les soins à domicile, dont les soins auxiliaires, les appareils d'assistance respiratoire, les prothèses auditives et les aides à la marche.

- Remise des Prix d'excellence de l'Ontario pour les personnes âgées pour souligner la contribution exceptionnelle de 16 aînés à leur collectivité et à la province, ainsi que leurs efforts en vue d'apporter des changements positifs dans la vie de la population ontarienne.

Résultats escomptés — Améliorer l'accès aux services pour les personnes âgées et leur fournir les services dont elles ont besoin.

Résultats

Résultat du programme : Amélioration de l'accès aux services pour les personnes âgées.			
Indicateur	Valeur de référence et date	Valeur de la tendance et date	Valeur et date cibles
Nombre de participants aux programmes servis par les programmes et le financement du MSAAR	95 194 (2020–21)	353 654 (2022–23)	785 000 (2024–25)
Cette mesure permet de suivre les participants qui ont pris part à des activités financées dans le cadre d'ententes de paiement de transfert stratégiques et autonomes avec la Société Alzheimer de l'Ontario, l'Université Queen's (Programme de soutien aux collectivités-amies des aînés), Prévention de la maltraitance envers les aînés Ontario, La Marche des dix sous du Canada pour le PAHV, l'Association des centres pour aînés de l'Ontario et le Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des aînés. Les rapports futurs devraient comprendre le nombre de participants aux centres de vie active pour personnes âgées après la mise en œuvre de mécanismes de production de rapports améliorés au cours de l'exercice 2023–2024.			

Résultat du programme : Offrir aux personnes âgées les services dont elles ont besoin

Indicateur	Valeur de référence et date	Valeur de la tendance et date	Valeur et date cibles
Nombre de séminaires, de webinaires, d'ateliers et de séances de formation organisés à l'intention des personnes âgées, des soignants, des fournisseurs de services et d'autres participants	6 355 (20 20-21)	15 453 (20 22-23)	18 000 (2024-25)

Résultats de programmes individuels

Programme d'adaptation des habitations et des véhicules

Le PAHV soutient la priorité du ministère d'offrir des programmes et des services qui améliorent la qualité de vie des personnes âgées et des personnes handicapées en aidant les Ontariens à modifier leur habitation et leur véhicule afin qu'ils puissent vivre en toute sécurité et participer aux activités de leur collectivité.

IRC — Énoncé de résultat : Éliminer les obstacles pour les personnes handicapées — Mesurer la volonté des organisations de fournir leurs biens, services ou installations de manière accessible.

Indicateur	Valeur de référence et date	Valeur de la tendance et date
Nombre de participants aux programmes servis par les programmes et le financement du MSAA	973	973 2022-23 (nouveau programme pour le MSAA)

Résultat du programme : Offrir aux personnes âgées les services dont elles ont besoin

Nom du programme	Description	Progrès	Résultats — Indicateurs			
			Nombre de participants aux programmes servis		Nombre de séminaires, de webinaires, d'ateliers et de séances de formation offerts	
			Valeur de référence (mars 2021)	Valeur de tendance (mars 2023)	Valeur de référence (mars 2021)	Valeur de tendance (mars 2023)
Trouvez votre chemin	La Société Alzheimer de l'Ontario offre le programme Trouvez votre chemin dans le cadre de la création de collectivités-amies des personnes atteintes de démence. Le programme Trouvez votre chemin offre des outils et de l'information concernant la sécurité adaptés aux personnes atteintes de démence afin de réduire le risque d'errance et de disparition, et de mettre en œuvre et de promouvoir les collectivités-amies des	Le programme Trouvez votre chemin appuie la priorité du ministère de fournir des programmes et des services qui améliorent la qualité de vie des personnes âgées. Par exemple, il offre des programmes et des mesures de soutien communautaires qui aident davantage	31 972	33 862	20 85	77 36

	personnes atteintes de démence en Ontario.	d'Ontariens âgés à vivre à domicile plus longtemps, réduisent l'isolement social, améliorent la sécurité et permettent de tirer parti des possibilités d'emploi ou de les développer.				
Prévention de la maltraitance envers les aînés Ontario (PMAO) *****	PMAO mène des activités liées à la sensibilisation à la prévention des mauvais traitements envers les aînés, à la sensibilisation du public par l'éducation et à l'amélioration des connaissances des intervenants de première ligne et des professionnels des services en les formant à reconnaître les personnes à risque ou victimes de mauvais traitements, à intervenir auprès de ces personnes et à les aider.	PMAO soutient la priorité du ministère de fournir des programmes et des services visant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées en contribuant à la sensibilisation aux mauvais traitements et à la négligence à l'égard des personnes âgées par l'éducation du public, la formation des professionnels, la défense des droits et la coordination des services d'intervention, afin que les personnes âgées puissent vivre en toute sécurité et participer aux activités de leur collectivité.	21 15 7	44 18 4	3 7 79	2 2 98 [5]

Université Queen's (Programme de soutien aux collectivités-amies des aînés)	L'Université Queen's met en œuvre le Programme de soutien aux collectivités-amies des aînés, qui utilise une approche d'application et d'échange des connaissances pour renforcer le développement d'initiatives en matière de collectivités-amies des aînés inclusives et accessibles. Le programme informe le public en ce qui concerne les collectivités-amies des aînés, accroît la connectivité au sein des collectivités et entre elles et contribue au renforcement des capacités locales.	Le Programme de soutien aux collectivités-amies des aînés soutient la priorité du ministère de fournir des programmes et des services qui améliorent la qualité de vie des personnes âgées en renseignant le public au sujet des collectivités-amies des aînés et en augmentant la connectivité.	15 000	2 474 [6]	113	426
Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des aînés	Le Programme de subventions aux projets communautaires pour l'inclusion des aînés, qui verse des subventions allant de 1 000 \$ à 25 000 \$, aide à soutenir la capacité des organismes communautaires à offrir des possibilités d'inclusion sociale, de bénévolat et d'engagement communautaire pour les personnes âgées.	Des organismes locaux ont reçu des fonds pour accroître leur capacité à servir les Ontariens âgés grâce à des possibilités fondées sur les besoins locaux et pour créer de nouveaux partenariats durables afin de mieux servir les membres de leur collectivité une fois que le financement du projet aura pris fin.	Nul l[7]	22 979 94	Nul l[7]	4 529

Association des centres pour aînés de l'Ontario (ateliers sur la vie active des personnes âgées)	L'Association des centres pour aînés de l'Ontario est un organisme à but non lucratif qui se consacre au développement de services, de ressources et d'aides de qualité pour son réseau de centres communautaires pour aînés. L'Association reçoit un financement annuel pour coordonner l'élaboration et la tenue d'ateliers sur la vie active des personnes âgées dans l'ensemble de l'Ontario, qui fournissent aux personnes âgées des renseignements et des ressources sur les services qui leur sont offerts.	Le travail de l'Association soutient la priorité du ministère de fournir des programmes et des services qui améliorent la qualité de vie des personnes âgées en développant des services et des ressources de qualité et en soutenant un réseau de centres communautaires pour les personnes âgées.	26 32 7	10 12 5 ^[8]	282	117 [8]
Fédération des aînés et des retraités francophones de l'Ontario (FARFO) — Les aînés francophones : Informés et engagés	Le ministère a conclu une entente avec la FARFO pour un projet de quatre ans (2019-2020 à 2022-2023) dans le cadre de l'Entente Canada-Ontario sur les services en français afin de soutenir les personnes âgées francophones de l'Ontario. La FARFO a également reçu un financement pour un projet d'un an en 2023-2024. Les priorités du projet étaient les suivantes : relier les personnes âgées francophones à l'information, aux services et aux possibilités d'engagement social; accroître l'accès des personnes âgées	Le travail de la FARFO appuie la priorité du ministère de fournir des programmes et des services qui améliorent la qualité de vie des aînés en reliant les aînés francophones à l'information, aux services et aux occasions d'engagement social, ainsi qu'en prévenant les mauvais traitements envers les aînés et en aidant les aînés francophones à risque, afin qu'ils	41 5 ^[9]	10 78 5	68	164

	francophones à l'information et aux services juridiques; prévenir la maltraitance des personnes âgées et soutenir les personnes âgées francophones à risque.	puissent vivre en toute sécurité et participer aux activités de leur collectivité.				
Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (AOcVF) — Accroître l'accès des femmes âgées francophones aux activités de sensibilisation et d'éducation en matière d'agression sexuelle	Le ministère a conclu une entente avec l'AOcVF pour un projet de trois ans dans le cadre de l'Entente Canada-Ontario sur les services en français. Le projet de l'Action ontarienne visait à soutenir les femmes francophones âgées qui sont à risque ou qui ont été victimes de violence et d'abus.	Le travail de l'AOcVF soutient des programmes et des services qui améliorent la qualité de vie des personnes âgées en aidant les femmes francophones âgées qui sont à risque ou qui ont été victimes de violence et d'abus, afin qu'elles puissent vivre en toute sécurité et participer aux activités de leur collectivité.	41 5 [10]	10 78 5	68	164

Programme des centres de vie active pour personnes âgées

Le Programme des centres de vie active pour personnes âgées investit dans des organisations sans but lucratif constituées en personne morale et des municipalités pour offrir environ 316 programmes non résidentiels qui font la promotion de services de mieux-être, d'interaction sociale, d'éducation et de soutien permettant aux personnes âgées de demeurer actives, en santé et autonomes.

L'examen des rapports du Programme a permis de constater que, tout au long de la pandémie, les données relatives à la participation et aux séances offertes n'ont pas été recueillies de manière uniforme dans les quelque 300 programmes. Cela a entraîné des variations dans les mesures des différents bénéficiaires d'une année à

l'autre. En outre, l'approbation de 17 nouveaux programmes en 2023–2024 devrait augmenter le nombre total de participants.

Par conséquent, les paramètres sont toujours en cours d'élaboration pour le résultat du programme concernant l'amélioration de l'accès aux services pour les personnes âgées, et une nouvelle valeur de référence 2023–2024 sera utilisée pour mesurer les tendances dans les années à venir. Le MSAA a normalisé la production de rapports afin de résoudre ce problème à compter des rapports de fin d'exercice 2023–2024.

Promouvoir une réglementation moderne

Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité veille à ce que les organisations publiques, privées et à but non lucratif comprennent et respectent les normes d'accessibilité provinciales en offrant des activités d'aide à la conformité, de vérification, d'inspection et d'application de la loi.

En 2023–2024, le ministère :

- a réalisé 1 285 vérifications d'entreprises, d'organismes à but non lucratif et d'organisations du secteur parapublic axées sur le respect de la loi en matière d'accessibilité, afin que ces organisations soient mieux informées et respectent les exigences en matière d'accessibilité;
- a participé à diverses initiatives et stratégies de ministères partenaires et a exercé une influence à cet égard afin de prévenir les obstacles à l'accessibilité ou de veiller à ce que ces obstacles soient éliminés et à ce que les personnes handicapées soient prises en compte de manière significative :
 - a collaboré avec l'Association of Municipalities of Ontario pour organiser une séance sur les collectivités amies des aînés à l'intention des municipalités afin de promouvoir la connaissance et l'adoption du modèle des collectivités-amies des aînés;
 - a coprésidé le Forum fédéral, provincial et territorial des ministres responsables des aînés, notamment en soutenant des projets visant à relever les données probantes et les options en matière de politiques en ce qui touche les nouvelles technologies favorisant le vieillissement à domicile, la prévention des mauvais traitements envers les aînés et le soutien au logement pour une population de personnes âgées diversifiée.

Dans le cadre du programme Accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, en 2023, 972 vérifications ont été réalisées, dont 98,4 % ont été jugées conformes et n'ont pas été transmises à un inspecteur, et 8 ordonnances du directeur ont été délivrées pour résoudre des problèmes de non-conformité.

Résultats escomptés — Les entreprises, les organisations à but non lucratif et le secteur parapublic sont mieux informés et respectent les lois sur l'accessibilité, ce qui favorise un Ontario inclusif et accessible.

Résultat du programme : Supprimer les obstacles pour les personnes handicapées grâce à la volonté des organisations de fournir leurs biens, services ou installations de manière accessible.

Indicateur	Valeur de référence et date	Valeur de la tendance et date	Valeur et date cibles
Pourcentage de vérifications de conformité qui sont clôturées sans être transmises à un inspecteur.	95.7% 31 décembre 2018	98% 31 décembre 2022 98% 31 décembre 2023	96% 31 décembre 2024

- Résultats de l'IRC :** Lorsque les organismes faisant l'objet d'une vérification sont jugés non conformes, le ministère collabore avec eux pour tenter de les rendre conformes avant d'envisager des mesures d'application de la loi. Dans les cas où les organismes ne communiquent pas avec nous ou évitent de respecter leurs obligations légales, ils peuvent faire l'objet de mesures décrites dans la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario.

Tendances historiques des IRC

Résultat	Indicateur de rendement	2020-21	2021-22	2022-23 [11]	Cible (2024-25)
Améliorer l'accès aux services pour les aînés	Nombre de participants aux programmes servis par les programmes et le financement du MSAA	95194	120065	Nul1	132000
Offrir aux aînés les services dont ils ont besoin	Nombre de séminaires, de webinaires, d'ateliers et de séances de formation organisés à l'intention des aînés, des soignants, etc.	6355	10315	Nul1	11000

Résultat	Indicateur de rendement clé	2018 %	2019 %	2020 %	2021 %	2022 %	2023 %	
Réduire les obstacles pour les personnes handicapées	Pourcentage de vérifications de conformité qui sont clôturées sans être transmises à un inspecteur	95 ,7	95 ,1	96 ,9	99 ,5	98 ,5	98 ,4	96
Éliminer les obstacles pour les personnes handicapées	Pourcentage d'organisations assujetties qui sont conformes aux quatre exigences fondamentales (politiques, plans, rétroaction et formation) au début de la vérification	64	84	70	77	67	65 ,3	77

Dépenses ministérielles réelles provisoires 2023-24	
Poste	Montant (M\$) ^[12]
Autres — fonctionnement	173,29
Autres — immobilisations	0,0
Effectif ^[13] (au 31, mars 2024)	158,8

Notes en bas de page

- [1] ^ Les prévisions, les chiffres réels provisoires et les chiffres réels des derniers exercices sont redressés afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le *Budget de l'Ontario de 2024*.
- [2] ^ Les prévisions et les chiffres réels des derniers exercices sont redressés afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes.
- [3] ^ Offre des services au ministère des Soins de longue durée et au ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité.
- [4] ^ Relève également du directeur général de l'information et de la technologie de l'information pour la fonction publique, ministère des Services au public et aux entreprises.
- [5] ^ PMAO a pu toucher plus de personnes que pendant l'année de référence (2020–2021) grâce à un plus petit nombre d'ateliers.

- [6] ^ La diminution du nombre de participants au programme est attribuable aux différences dans les façons de compter les participants entre 2020–2021 et 2022–2023 pour tenir compte des autres modes de participation pendant la pandémie de COVID-19.
- [7] ^ Les bénéficiaires de subventions du Programme n'étaient pas tenus de rendre compte de ces mesures avant 2022–2023.
- [8] ^ Le programme Seniors' Centres without Walls a été inclus dans l'exercice 2020–2021, et aucun financement supplémentaire n'est offert actuellement. En raison de l'émergence de la COVID-19, plus de programmes ont été offerts en ligne qu'en personne.
- [9] ^ La valeur de référence correspond au début du contrat de quatre (4) ans de la FARFO. Les méthodes de collecte de données ont évolué depuis.

- [10] ^ La valeur de référence correspond au début du contrat de trois (3) ans de l'AOCVF. Les méthodes de collecte de données ont évolué depuis.

- [11] ^ Données non disponibles au moment de l'impression
- [12] ^ Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le *Budget de l'Ontario de 2024*.
- [13] ^ Postes équivalents temps plein au sein de la fonction publique de l'Ontario.